

VERSIGNY

(Oise, canton de Nanteuil-le-Haudouin, arrond. de Senlis, 322 hab.)

La chapelle Saint-Dieudonné de Droizelles, autrefois église paroissiale, n'a jamais, contrairement à l'autre église de Versigny, fait l'objet d'une mesure de protection au titre de Monument historique. Il s'agit d'un petit édifice du début du XVI^e s. construit sur un plan en croix latine, avec une nef voûtée d'un lambris de bois recouvert de plâtre, un transept et une abside voûtée sur croisée d'ogives. Le clocher, de plan carré, est situé à l'angle nord-ouest de la nef. Sa base est, semble-t-il, plus ancienne que le reste de l'église et pourrait provenir d'un édifice roman antérieur. Le portail est orné d'une jolie Vierge dans le fronton. L'église contient deux beaux autels du XVII^e s., l'un en marbre dans le chœur et l'autre, en pierre, dans le bras nord du transept, avec la statue de saint Dieudonné. A proximité, le cimetière contient un calvaire du XV^e s. classé Monument historique.

La chapelle de Droizelles sert occasionnellement pour des cérémonies religieuses. Une association de sauvegarde s'est constituée, et a déjà réussi à faire restaurer les maçonneries extérieures. Pour les travaux plus importants de consolidation du clocher, la commune a sollicité une aide de la Sauvegarde de l'Art Français, qui lui a accordé une subvention de 50 000 F.